



Mission démocratie locale

Concertation « Requalification du centre-ville »  
Synthèse des résultats du questionnaire  
01/12/2021

## Fiche signalétique du questionnaire

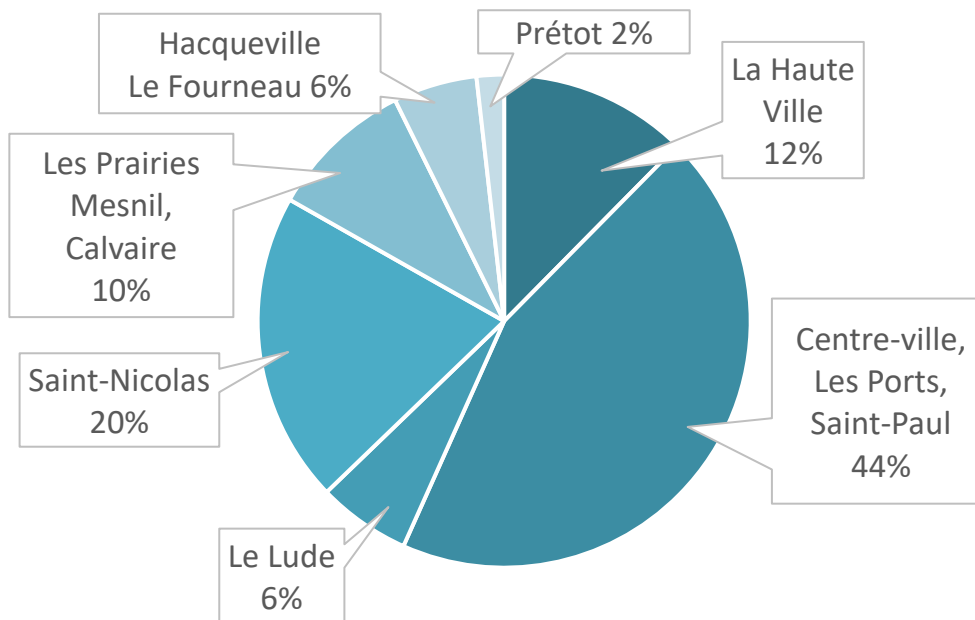
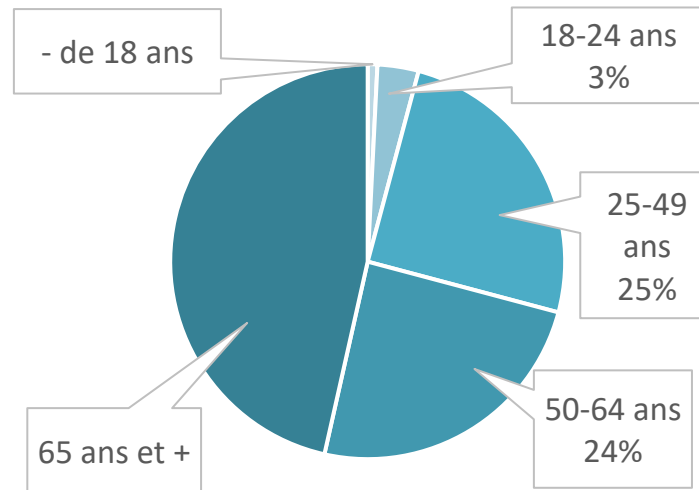
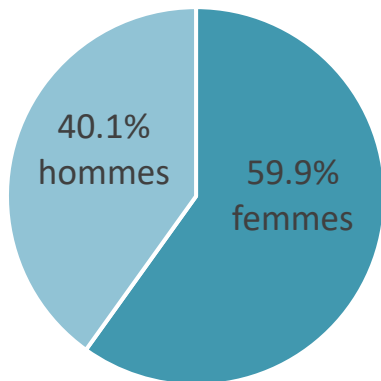
- Disponibilité : du 10 juillet au 15 septembre 2021 ;
- Diffusion « papier » dans les boîtes aux lettres de Granville et les accueils municipaux et diffusion en ligne sur le site de la Ville et les réseaux sociaux ;
- 4 points de collecte dans l'espace public et 5 dans les structures municipales ;
- 19 temps de présence et d'échanges des élu(e)s avec les habitant(e)s : environ 700 personnes rencontrées par ce biais.

> 1022 réponses reçues (dont 265 en ligne)

> 3984 commentaires

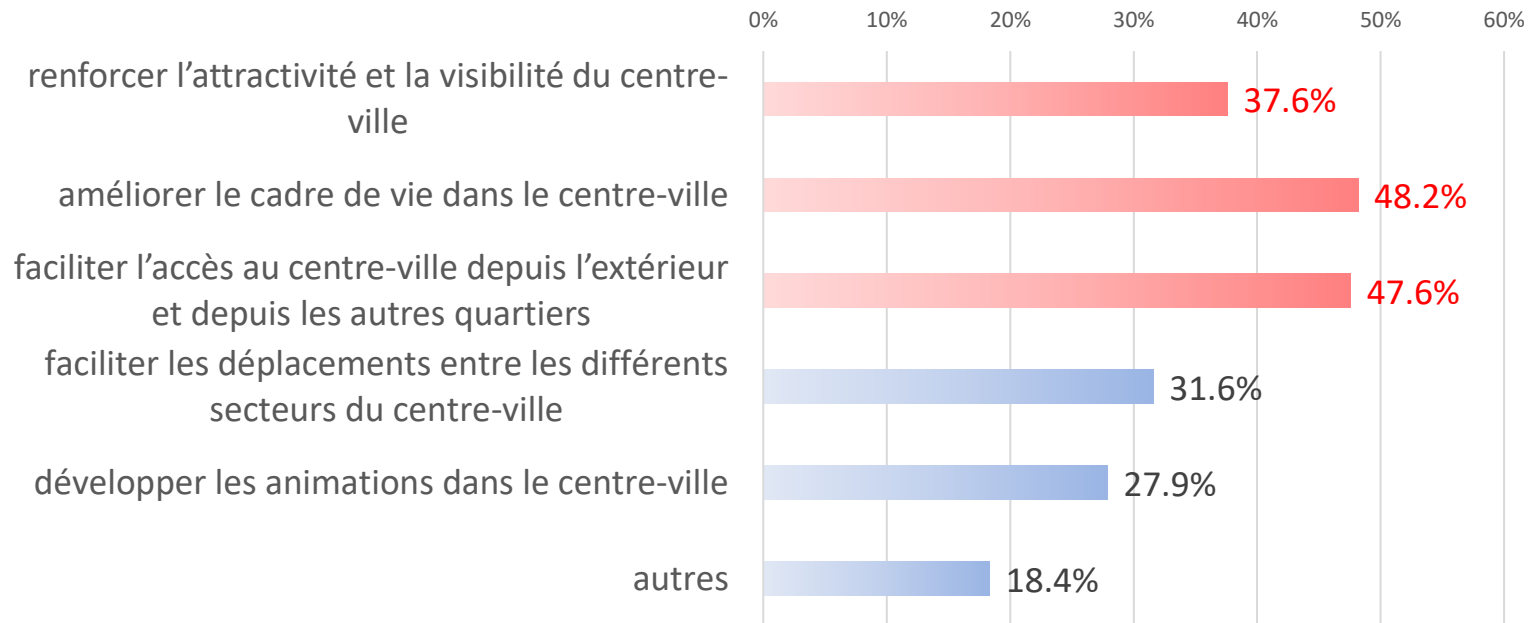
> 493 répondants ont communiqué leurs coordonnées

# Qui a répondu au questionnaire ?



# 3 priorités : cadre de vie ; accessibilité ; attractivité

Concernant le centre-ville, il faudrait en priorité :



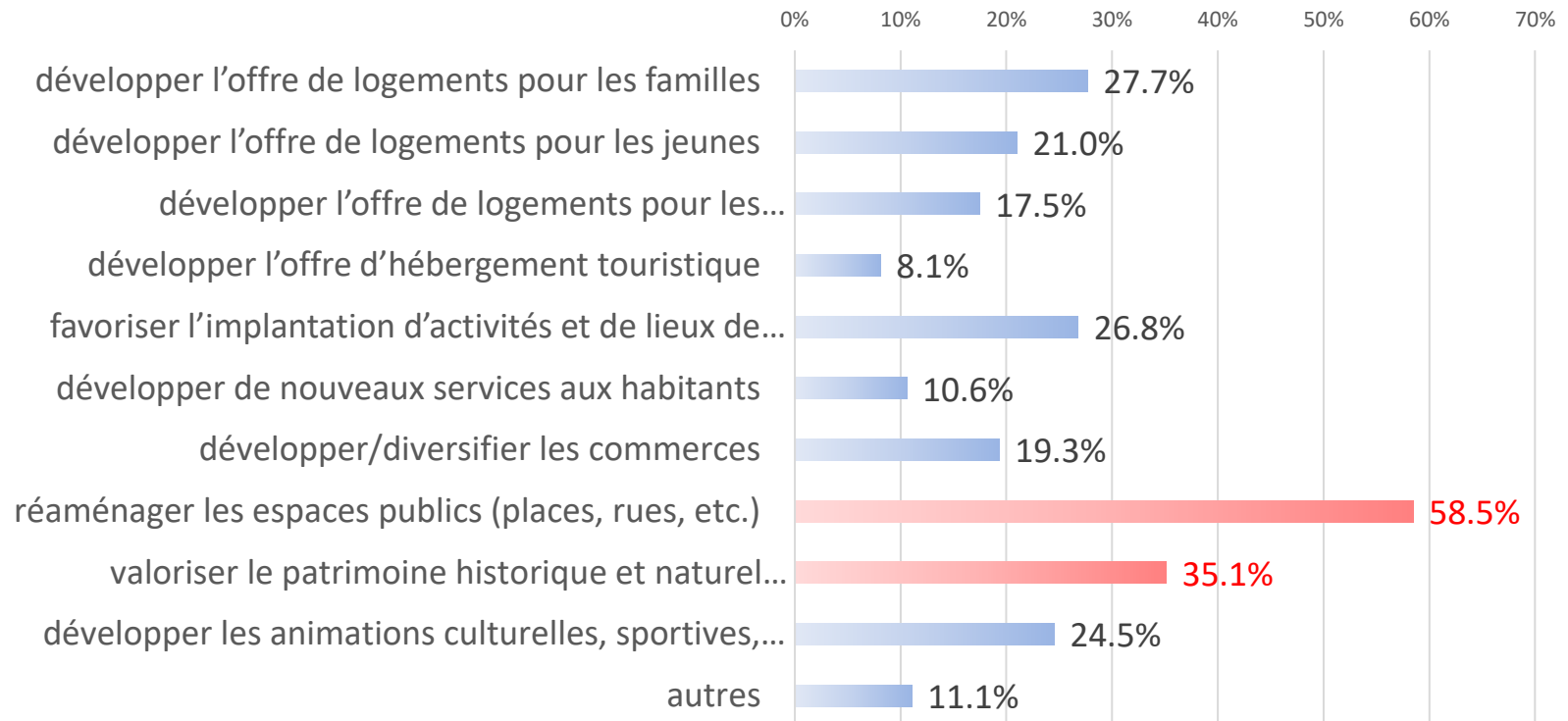
## ***Dans les commentaires...:***

Une problématique de stationnement / Un besoin de piétonnisation /

Une cohérence visuelle et esthétique

# Facteurs d'attractivité

Pour améliorer l'attractivité du centre-ville, il faudrait en priorité :

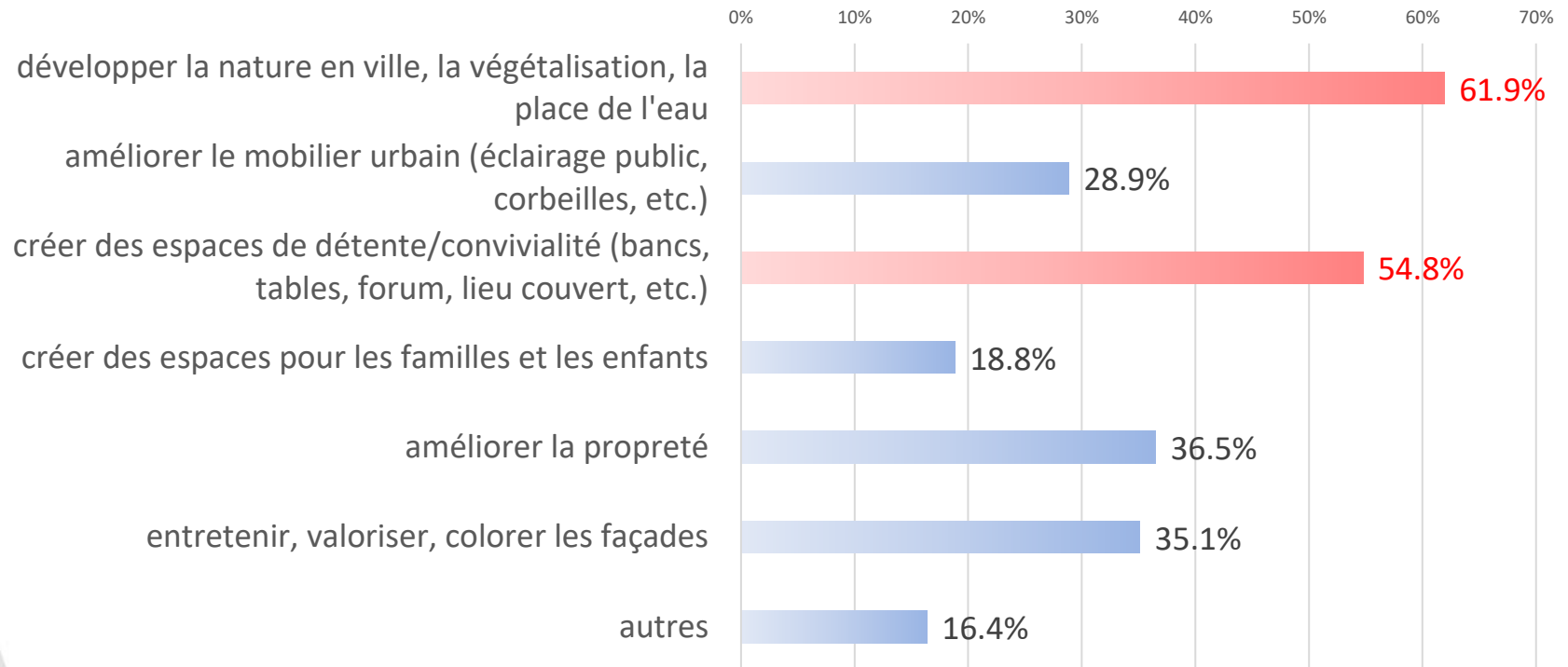


## ***Dans les commentaires...:***

Une identité Granvillaise à respecter / Un centre ouvert et pluriel / Un débat sur la densification en logements / Un attachement à défendre et développer le commerce de proximité / Des nouveaux services aux habitants

# Cadre de vie / Aménagement

Pour améliorer le cadre de vie dans le centre-ville, il faudrait en priorité :



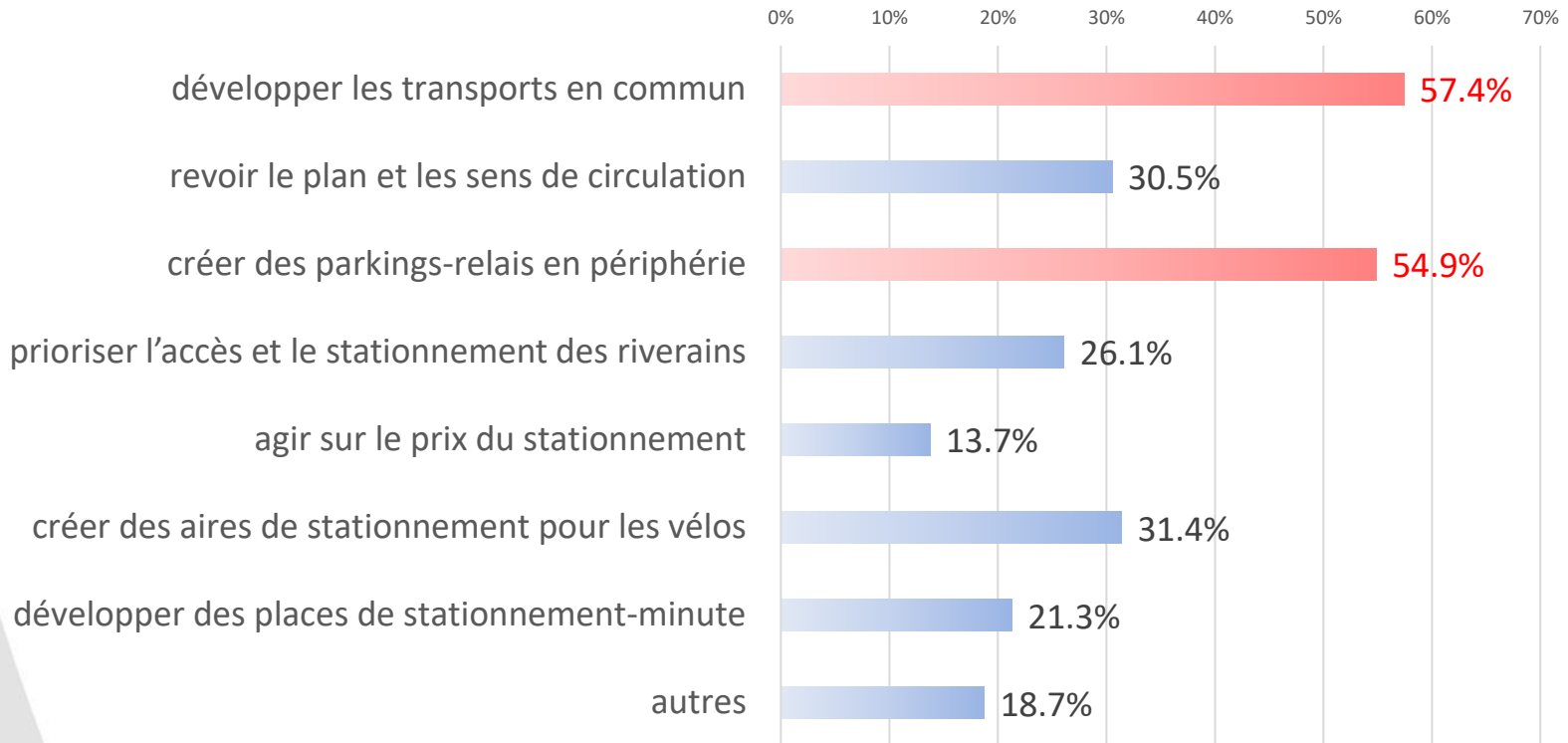
## ***Dans les commentaires...:***

Des espaces à végétaliser / Un mobilier urbain à moderniser / Des lieux d'expression à ouvrir / Des espaces publics à rénover / Des nuisances à atténuer (2-roues, goélands....)



# Accessibilité et déplacements : la mobilité (1)

Pour améliorer les accès vers le centre-ville, il faudrait en priorité :

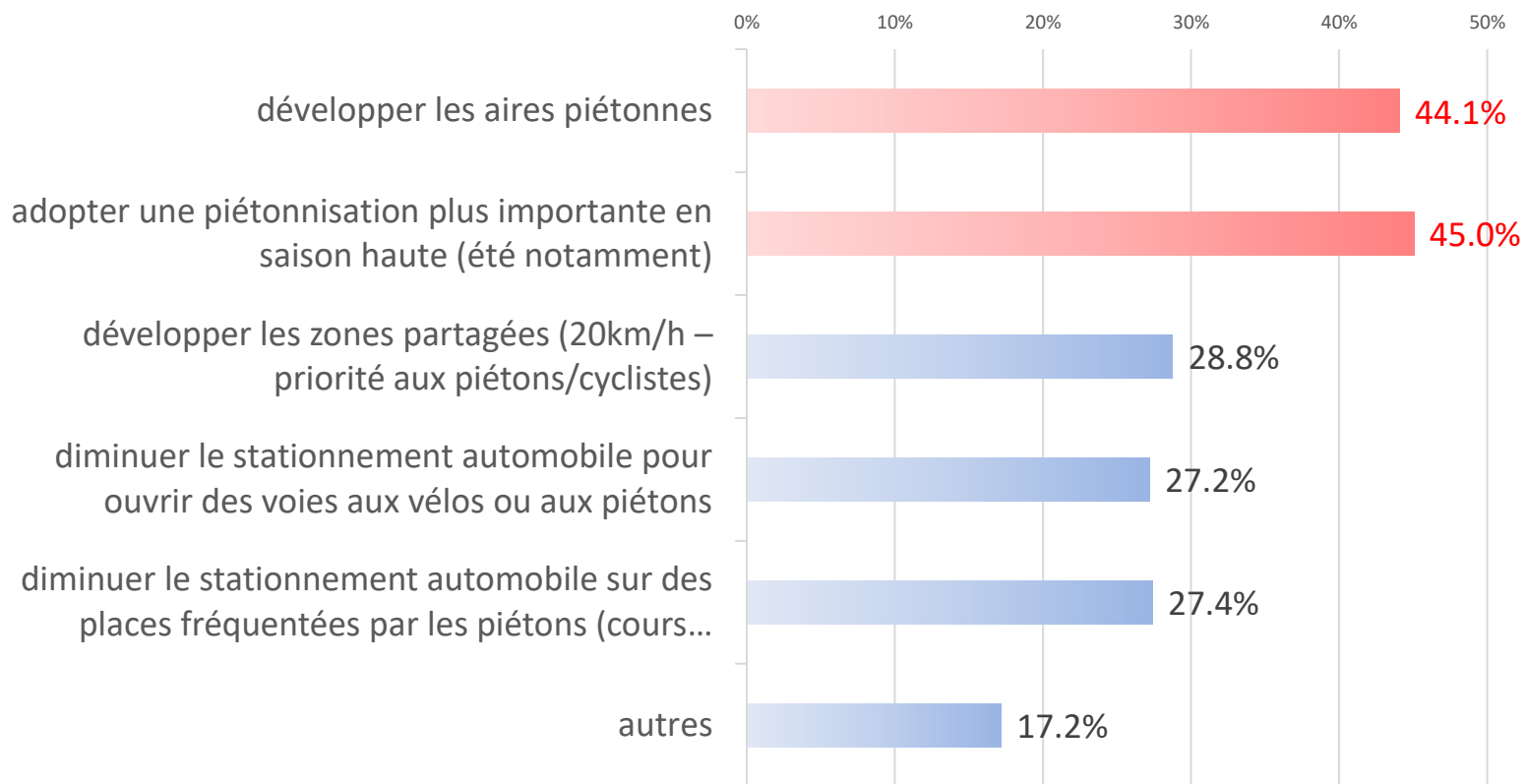


## ***Dans les commentaires...***

Réduire la présence de l'automobile (visibilité et encombrement)... / ...Mais assurer le stationnement / Transports en commun : + de fréquence et un service le dimanche / Ouvrir de l'espace aux vélos

## Accessibilité et déplacements : la mobilité (2)

Pour améliorer les déplacements au sein du centre-ville, il faudrait en priorité :



### ***Dans les commentaires...:***

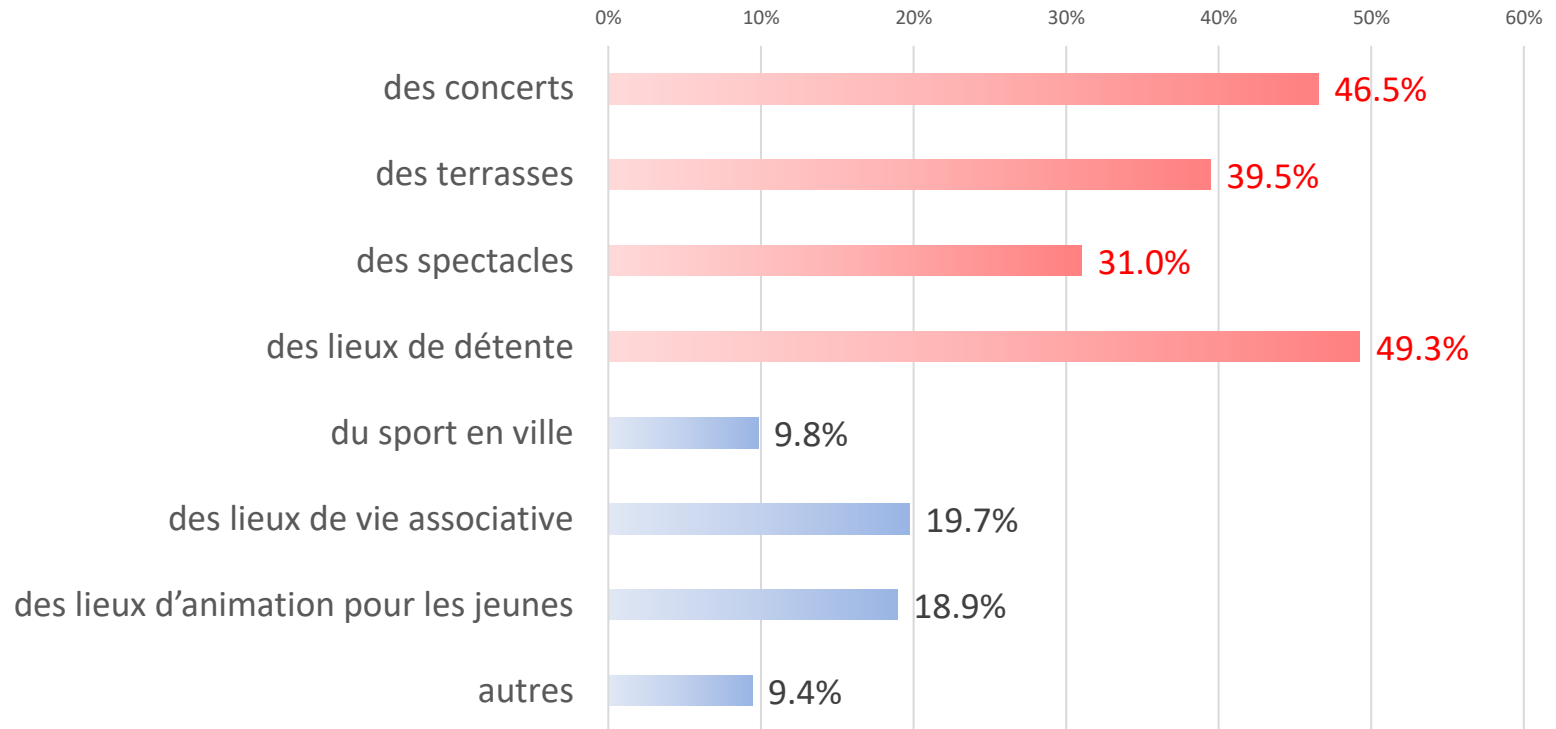
Un hyper-centre piéton / Du « confort » dans les déplacements /

Des cohabitations à gérer



# Animation

Pour améliorer l'animation et la convivialité dans le centre-ville, il faudrait en priorité :



## ***Dans les commentaires...:***

Des espaces publics conviviaux / Des terrasses / Des événements culturels et sportifs de proximité

# Cours Jonville

- lui conférer un statut de « Grand'Place centrale » : attractive, animée et esthétique
- plus largement, conserver un espace modulable, polyvalent, ouvert, se prêtant à l'accueil de manifestations
- soigner son aménagement en tant qu'entrée de ville
- rénovation/modernisation (revêtements et enlèvement rails)
- réduction de la place accordée à l'automobile (en circulation et en stationnement)
- priorité aux piétons : + d'espace et + de confort de déplacement
- végétalisation et présence de l'eau : fontaine, plan d'eau, rappel du Boscq...
- création d'un kiosque ou lieu d'expression, de concerts...
- traitement des façades des bâtiments publics (mairie, Poste...)

## Cour Chartier

- plusieurs positions cohabitent, mais aucune n'est majoritaire :
  - > conservation ou développement du stationnement : optimisation et aménagement paysager du parking existant ou création d'un parking en ouvrage
    - ou*
    - > suppression du parking pour créer un espace public, de détente et de convivialité, plutôt végétal, dans le prolongement du Cours Jonville
      - ou*
      - > urbanisation : logements, commerces
- Le point commun à ces propositions : la nécessité de réintégrer la Cour Chartier (no man's land) dans le centre-ville

# Val ès Fleurs

- confirmation très majoritaire de sa vocation actuelle de « poumon vert »
- et même renforcement de cette vocation : agrandissement du parc, + de jeux et de mobilier, création de lieux de détente, amélioration du parc animalier...
- renforcement de l'attractivité du lieu (signalétique d'accès, desserte, etc.)
- maintien et amélioration du stationnement sur le boulevard Dior
- rénovation des bâtiments (friche EDF, Bouchonnerie...)
- sécurisation et entretien du cours d'eau